

Le PLUI a été présenté



Le PLUI a été présenté

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) nouvelle version a été présenté le mardi 20 novembre 2018, à Condom, devant un public clairsemé. La présentation des différentes règles régissant la mise en place de ce nouveau PLUI a été réalisée par le représentant du Cabinet Citadia. Ce cabinet a été chargé de l'étude qui a duré quatre ans.

Il sera mis en place pour 10 ans mais pourra évoluer au fil des demandes des différentes communes de la Ténarèze.

Pour le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, ce plan est l'occasion de repenser le territoire avec une meilleure cohérence en priorisant les dynamiques et les opportunités au sein de la Ténarèze.

Le pouvoir de décision des maires en termes d'urbanisme est désormais de la compétence de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

De nouvelles organisations territoriales se traduisent notamment sur le Condomois par le retrait de certaines parcelles constructibles qui deviendront non constructibles.

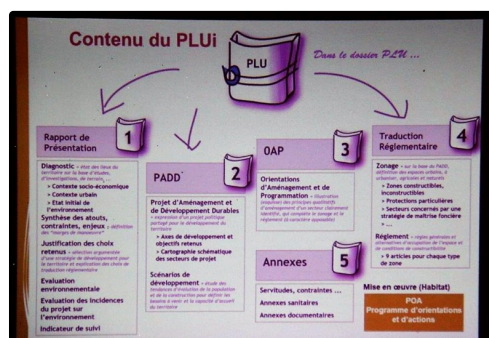
Toutes ces modifications seront soumises à la population au travers d'une enquête d'utilité publique qui aura lieu entre les mois d'avril et juin 2019 durant un mois dans les Mairies. Une communication spécifique sera diffusée le moment venu auprès de la population de la Ténarèze.

<http://cc-tenareze.fr/PLUIAccueil>

Marc Le Saux



Un public clairsemé



Photos Marc Le Saux